

AI Index: PRE01/060/2012  
03 February 2012

## **Paraguay. Victoire d'une communauté indigène déplacée dans un conflit foncier**

Un accord conclu dans la semaine du 30 janvier entre les autorités paraguayennes et un propriétaire terrien du centre du pays va permettre à une communauté indigène déplacée depuis longtemps de se reconstruire avec dignité et en toute sécurité, a annoncé Amnesty International vendredi 3 février.

La communauté indigène yakye axa a livré pendant près de 20 ans une bataille juridique pour récupérer ses terres ancestrales. Durant tout ce temps, environ 90 familles ont été obligées de vivre dans la misère le long d'une route qui passe à proximité de ces terres.

Il y a des années, des particuliers ont commencé à occuper les terres de la communauté. Les familles indigènes ont été dispersées dans des ranchs privés, où elles ont souvent été exploitées et maltraitées.

Jeudi 2 février, une avocate des Yakyes Axas a annoncé à Amnesty International que les familles de la communauté s'installeraient sous peu sur les terres qu'elles viennent de récupérer et qui forment une parcelle de plus de 12 000 hectares sur les terres ancestrales du groupe ethnique enxet.

« La communauté est très heureuse. Les jeunes, qui vont désormais pouvoir bâtir un nouvel avenir, et les anciens, qui ont lutté pendant si longtemps, sont plein d'entrain », a déclaré Julia Cabello, avocate et directrice de Tierraviva, une organisation non gouvernementale paraguayenne qui œuvre en faveur des droits des Yakyes Axas et d'autres communautés appartenant au groupe ethnique enxet.

En 1993, la communauté yakye axa a entamé une procédure légale dans le but de récupérer une partie de ses terres ancestrales.

En 2005, la Cour interaméricaine des droits de l'homme a ordonné au Paraguay de rendre leurs terres au Yakyes Axas.

Pendant ce temps, les conditions de vie dans les campements établis au bord de la route étaient épouvantables, et l'accès insuffisant des familles aux services de base a contribué à l'arrivée de maladies au sein de la communauté, ainsi qu'à une série de morts qui auraient pu être évitées.

Aux termes de la décision de la Cour interaméricaine, une fois que les Yakyes Axas se seront réinstallés sur leurs terres, les autorités paraguayennes devront également créer un fonds de 950 000 dollars des États-Unis destiné au développement de cette communauté.

Ce fonds doit servir à financer des projets liés à l'éducation, au logement, à l'agriculture et à la santé et doit permettre l'approvisionnement en eau potable et l'installation de systèmes d'assainissement.

« Les Yakyes Axas peuvent désormais reconstruire une communauté sûre et stable et vivre en accord avec leur culture, à l'abri des dangers auxquels ils ont été exposés pendant bien trop longtemps dans leurs

campements précaires au bord de la route », a déclaré Guadalupe Marengo, directrice adjointe du programme Amériques d'Amnesty International.

Ce récent accord concernant des terres indigènes intervient quelques mois après qu'une autre communauté du groupe ethnique enxet, les Sawhoyamaxas, a commencé à négocier une solution qui lui permettrait de retourner vivre sur ses terres ancestrales. Les négociations, qui ont débuté en septembre 2011, sont encore en cours.

Tierraviva aide depuis plus de 20 ans des communautés indigènes comme les Yakyes Axas et les Sawhoyamaxas afin qu'elles puissent retourner vivre sur leurs terres ancestrales, essentielles à leur identité culturelle et à leur mode de vie.

« Nous espérons que le cas des Yakyes Axas va devenir un exemple positif de la direction que vont prendre les autorités paraguayennes pour toutes les revendications de communautés indigènes sur leurs terres ancestrales encore en suspens dans le pays, et que les autorités vont mettre en place un mécanisme efficace pour traiter ces revendications et accorder la priorité aux droits des communautés indigènes », a expliqué Guadalupe Marengo.